



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION  
N°2024-06-DEL-126  
OBJET : URBANISME  
SIGNATURE D'UN  
CONTRAT DE BAIL  
AVEC LA SOCIÉTÉ  
HIVORY POUR  
L'EXPLOITATION  
D'ÉQUIPEMENTS DE  
COMMUNICATIONS  
ÉLECTRONIQUES  
DANS L'EMPRISE  
D'UN TERRAIN SITUÉ  
AVENUE DE POISSY,  
DE RÉFÉRENCES  
CADASTRALES  
SECTION BK N° 12

RAPPORTEUR :  
M. Philippe DA-RIN

NOMBRE DE  
CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 33

Le 26 juin 2024 à 20H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 18 JUIN 2024  
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS : Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Sophie FONTAINE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Jonas MAURY, Madame Mélody SENAT, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Madame Souad BENDJEDDOU

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Valérie LENORMAND à Madame Bérengère VOILLOT, Madame Pamela BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES, Madame Fabienne TANTI à Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Christophe MARGAT à Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Julien SAUVE à Monsieur Cyrille ARZEL, Madame Catherine EVANO à Madame Françoise POIRRIER, Madame Anne LAPORTE donne pouvoir à Madame Sophie KERIGNARD

EXCUSÉS :

Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Fabienne TANTI, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE, Madame Catherine EVANO, Madame Anne LAPORTE

ABSENT(S) : 0



**OBJET : URBANISME-SIGNATURE D'UN CONTRAT DE BAIL AVEC LA SOCIETE HIVORY POUR L'EXPLOITATION D'EQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DANS L'EMPRISE D'UN TERRAIN SITUÉ AVENUE DE POISSY, DE REFERENCES CADASTRALES SECTION BK N° 12**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code civil,

VU le projet de contrat de bail,

VU l'avis rendu par la Commission « aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable » dans sa séance du 10 juin 2024,

**CONSIDERANT** que la société HIVORY, société de droit français, s'est vu confier une mission d'intérêt public en vue de la fourniture des services de communications électroniques ou audiovisuels avec, comme sujétion, l'obligation de garantir la permanence et la continuité des services considérés,

**CONSIDERANT** que ladite société a sollicité la Commune pour l'occupation d'un emplacement d'une surface globale d'environ 160 m<sup>2</sup>, dépendant d'un terrain sis avenue de Poissy, de références cadastrales section BK n°12, afin d'y installer, exploiter, et maintenir, des infrastructures lui appartenant et permettant l'accueil et l'exploitation d'équipements techniques de communications électroniques et/ou audiovisuels,

**CONSIDERANT** la nécessité de conclure un contrat de bail avec la société HIVORY pour déterminer les modalités d'implantation des équipements techniques et définir les modalités financières,

**CONSIDÉRANT** que la redevance annuelle liée à cette occupation du terrain communal est fixée à 8000 € (huit mille) euros nets, laquelle sera indexée de 2% chaque année,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à la **majorité : Pour : 15** (Monsieur Cédric AOUN, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Fabienne TANTI, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE, Madame Catherine EVANO, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY) ; **Contre : 16** (Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Madame Sophie FONTAINE, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Fernando MENDES), **Abstentions : 2** (Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Monsieur Florent BEQUIGNON),

### DECIDE

**ARTICLE UNIQUE : DE NE PAS AUTORISER** Monsieur le Maire à signer un contrat de bail avec la société HIVORY, société par actions simplifiée au capital de 35.343.347,21 euros, dont le siège social est situé à Boulogne-Billancourt (92100) - 58 avenue Emile Zola, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 838 867 323, représentée par Monsieur Cédric DUPOTY, portant sur l'occupation d'un emplacement d'une surface globale d'environ 160 m<sup>2</sup>, dépendant d'un terrain sis avenue de Poissy, de références cadastrales section BK N°12, afin d'y installer, exploiter, et maintenir, des infrastructures lui appartenant et permettant l'accueil et l'exploitation d'équipements techniques de communications électroniques et/ou audiovisuels.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



Accusé de réception en préfecture  
078-217806249-20240626-2024-06-DEL-126-DE  
Date de transmission : 26/06/2024  
Tribunal administratif de Versailles  
56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr>

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, et de recours devant les services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr>*